



HAL
open science

Deux korai thasiennes

Anne Jacquemin

► **To cite this version:**

Anne Jacquemin. Deux korai thasiennes. *Revue des études anciennes*, 1993, 95, pp.79-85. halshs-00003896v1

HAL Id: halshs-00003896

<https://shs.hal.science/halshs-00003896v1>

Submitted on 14 Apr 2005 (v1), last revised 11 May 2005 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DEUX KORAI THASIENNES

Anne JACQUEMIN*

à vous qui rendîtes aux Danseuses
leurs bras, ces antiques infortunées
démembrées et acéphales

Résumé : — Les fouilles des abords Ouest de l'Artémision de Thasos ont mis au jour deux statues féminines de petites dimensions en marbre de l'île. Ces korai de style composite dont le corps n'est conservé qu'entre la taille et les genoux doivent avoir été offertes à Artémis à la fin du VI^e siècle.

Abstract : — Excavations in the area around the Thasian Artemision found two small-scale female figures of local marble. These eclectic korai whose body is preserved only from waist to knees must have been offered to Artemis in the late 6th century B.C.

La fouille des abords Nord-Ouest de l'Artémision de Thasos et celle du terrain Valma ont permis la découverte de deux fragments de statues féminines de petites dimensions en marbre de l'île. Quoique de ces deux statues ne soit conservée que la partie inférieure, de la taille aux genoux, la qualité du travail de l'une et la relative rareté de ce genre d'effigies mesurant environ une trihémipodie invitent à s'intéresser quelque peu à elles.

I. — KORÈ A. (Fig. 1-3).

Musée de Thasos, inv. A 3742. Partie médiane d'une korè conservée de la taille aux genoux, découverte le 8 juillet 1981 dans une couche de remblais au Nord de la base de colonne située près de l'alignement de plaques de gneiss N¹.

Marbre blanc à cristaux fins, assez serrés provenant des carrières de Vathy dans l'île de Thasos².

* Université de Strasbourg.

1. Voir *BCH* 106 (1982), p. 662 et fig. 17, p. 663.

2. L'identification du marbre dans lequel ont été sculptées les deux korai a été faite par T. Koželj qui a exploré et étudié les carrières de l'île.

Hauteur maximale conservée : 15,4 cm ; longueur maximale conservée : 12,5 cm ; épaisseur maximale conservée : 7,4 cm.

Le fragment a assez peu souffert. Les deux cassures supérieure et inférieure sont nettes, situées dans un plan horizontal perpendiculaire à l'axe du corps. A droite, arrachement de la main ; à gauche, l'arête du pli est brisée. Quelques épaufures sur la fesse gauche notamment.

A la partie inférieure, restes de deux mortaises circulaires (profondeur maximum : 0,5 cm) avec des restes de rouille, d'un diamètre de 1,2 cm, espacées de 4,5 cm (centre à centre).

Restes de peinture sur le bord de l'himation et sur la paryphè.

La korè, haute d'environ 45 à 50 cm, est vêtue d'un chiton fin dont elle rassemble les plis de sa main droite et d'un himation de laine retombant de façon similaire à gauche et à droite. Sa main droite, dont l'arrachement est encore visible, reposait sur le côté, le bras étant légèrement écarté du corps, moins que le bras gauche. Elle avance la jambe droite.

Le sculpteur a créé un effet de contrastes entre les lourds plis verticaux de l'himation et les souples obliques du chiton qui assurent une transition harmonieuse de la verticale à l'horizontale. Sur le devant, les plis du manteau, quatre à gauche et quatre à droite, ont une certaine épaisseur ronde qui donne une impression de volume tuyauté, plus prononcée d'ailleurs dans la partie supérieure, alors que sur les côtés, de façon plus nette à droite, où ils ne sont que trois, qu'à gauche où on en compte cinq dont le troisième, le plus important, a l'arête brisée, et à l'arrière où ils sont sept, ils sont aplatis. Le pli de côté gauche présente un creusement circulaire et cette même façon de dégager la ligne en formant un bourrelet s'observe sur le bord de l'himation aux replis sinueux. Le bord de l'himation est orné d'une bande large de 1,6 cm portant une sorte de méandre double en U incisé et peint³, dont la trace est particulièrement visible à l'arrière, du côté gauche : chaque élément se compose d'un carré divisé en quatre cases souligné ou surligné des deux bandes du motif. Le rendu des plis du chiton, creusés au ciseau plat et polis, est assez original, puisque leur arête est marquée par une mince incision entre deux bourrelets. La paryphè, dégagée par incisions profondes en sillons, est ornée d'un décor incisé et peint différent de celui qui décore la bordure de l'himation, puisqu'il s'agit de dents de scie à degrés superposés. Le milieu de la ceinture est décoré d'un motif de carré encadré et divisé en quatre parties qui rappelle celui du manteau. La raideur de la paryphè met en valeur les plis souples du chiton qui se déploient tels les pétales d'une palmette que retiendrait la main droite, six visibles sur le devant et dix dans le dos. Le creusement de l'entrejambe fait ressortir le corps sous le vêtement ; au dos, la mise en valeur sensuelle des formes est encore plus nette, puisque l'arche de l'himation encadre la chute des reins.

L'égalité répartition des plis de l'himation sur le devant entre le côté gauche et le côté droit laisserait penser que le manteau couvrait les deux seins, comme c'est le cas pour la korè 678 du Musée de l'Acropole d'Athènes ou les korai dites « Cnidiennes » de Delphes, quoique le vêtement ne dessine pas une sorte d'arche sur l'abdomen à la façon samienne⁴. L'himation est

3. Sur le décor peint des statues archaïques, voir V. BRINKMANN, « La Polychromie de la sculpture archaïque en marbre », *Datation — Caractérisation des peintures pariétales et murales*, — PACT 17, 1987, p. 35-70.

4. Pour la korè 678 d'Athènes, voir G. RICHTER, *Korai*, 1968, n° 112 ; pour les korai delphiques, Ch. PICARD, P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *Fouilles de Delphes*, IV 2, 1928, p. 1-18 ; P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, J. MARCADÉ, *BCH* 77 (1953), p. 346-353 ; E. LANGLOTZ, *Studien zur nordostgriechischen Kunst*, 1975, p. 59-61. Pour le manteau samien dont les « Cnidiennes » de Delphes portent une version « cycladique », voir les deux statues de Khéramyès (B. FREYER-SCHAUENBURG, *Samos*, XI, 1974, n° 6 ; H. KYRIELEIS, *Archaische und klassische griechische Plastik*, 1986, I, p. 41-43) ou les jeunes filles du groupe de Généléos, Philippè, Omithè et leur sœur aujourd'hui anonyme (B. FREYER-SCHAUENBURG, *op. cit.*, n° 60-62).

porté comme on le fait en Grèce propre et dans les Cyclades, avec le pli central vertical plus court⁵, de façon à dessiner une sorte de queue d'aronde sur l'abdomen et le bas des reins⁶.

Le rendu des plis du chiton dont l'arête est marquée par une ciselure nette tranchant le bourrelet rappelle également le travail raffiné des « Cnidiennes » de Delphes qu' E. Langlotz rapprochait de l'art plus graphique que plastique des bronziers⁷. Un tel maniérisme qui joue sur décor pur et forme corporelle se retrouve sur certaines korai athéniennes, comme Acr. 682, qui en offre la meilleure illustration, ou Acr. 594, Acr. 595, Acr. 670, Acr. 673 et Acr. 674⁸.

L'artiste qui a sculpté la korè thasienne a fait apparaître les jambes sous l'étoffe légère avec le même sens plastique que l'auteur des jumelles delphiques, même si les cuisses ont ici moins de puissance musculaire.

Quoique la statue soit une œuvre thasienne, comme l'indique l'emploi d'un marbre local, elle relève d'un style composite, « international »⁹, qui est celui de nombre de korai de la fin du VI^e siècle qui associent des traits ioniens d'Asie Mineure, cycladiques et attiques. On ne peut que déplorer la perte de la tête qui aurait apporté des renseignements précieux sur le style. La statue qui s'était brisée, sans doute accidentellement, a été réparée : on a creusé des mortaises pour introduire deux tiges métalliques de section circulaire, mais la réparation a été vaine, car la statue a connu une seconde cassure, un peu plus haut que la première, ce qui explique que ne soit conservé que le fond des mortaises. Le souci qu'on a pris de la statue semble indiquer qu'elle avait un certain prix aux yeux des Thasiens, du moins des responsables de l'Artémision. La seconde catastrophe l'a reléguée parmi les offrandes inutiles et usées, bonnes à combler les remblais de la terrasse occidentale construite au IV^e siècle.

II. — KORÈ B¹⁰ (Fig. 4-5).

Musée de Thasos, inv. A 3679. Partie médiane d'une korè conservée de la taille au bas des genoux, découverte le 5 juillet 1983 dans la moitié Nord du carré R1 du terrain Valma en couche de surface¹¹.

Marbre blanc à cristaux assez fins, serrés, provenant également des carrières de Vathy¹².

5. Voir B. FREYER-SCHAUENBURG, *op. cit.*, p. 56 : torse de korè du Musée de Vathy (Samos) ; *Samos* XI, n° 25.

6. Il s'agit du « Mäntelchen » décrit par E. Langlotz.

7. E. LANGLOTZ, *op. cit.*, p. 61, qui rapproche les « Cnidiennes » du petit bronze 194 du Musée Britannique, provenant de Milo et de la korè de marbre 682 du Musée de l'Acropole, mais le pli est dans ce dernier cas simplement indiqué par une incision forte. Le même auteur (*op. cit.*, p. 70) parle de plis au rendu presque calligraphique (« fast kalligraphisch wiedergegebene Falten »).

8. Le rendu du chiton comme étoffe mince et transparente, le modelé des cuisses et le raffinement des plis ont conduit E. Langlotz à rejeter la date de ca. 550 attribuée à ces statues dont Th. Homolle, Ch. Picard et P. de La Coste-Messelière ont fait les caryatides du trésor des Cnidiens. Pour E. Langlotz (*op. cit.*, p. 60), ces statues sont plus proches des caryatides siphniennes que de la korè de Lyon et appartiennent à un courant qui conduit au maniérisme des années 500. L'étude architecturale du trésor menée par Fr. Salviat (voir P. DE LA COSTE-MESSELIÈRE, *CRAI* 1958, p. 246-247) confirme les doutes du savant allemand.

9. B. SISMONDO RIDGWAY, *The Archaic Style in Greek Sculpture*, 1977, p. 90, 95-97.

10. Je remercie Fr. Blondé, A. Muller et A. Mulliez sur le chantier de qui cette statue fut découverte d'avoir généreusement permis à deux sœurs de n'être point séparées.

11. Voir plan *BCH* 108 (1984), p. 873, fig. 12. La korè A provient du carré Q5 (le même carroyage servant pour le Terrain Valma et les abords occidentaux de l'Artémision), mais elle a été trouvée dans un remblai qui ne contenait aucun matériel postérieur au IV^e siècle av. J.-C.

12. Le marbre donne l'impression d'être de moindre qualité que celui de la korè A, mais il s'agit d'une illusion due à la meilleure conservation de cette dernière.

Hauteur maximale conservée : 20,2 cm ; longueur maximale conservée : 13,5 cm ; épaisseur maximale conservée : 8,5 cm.

La surface est usée presque partout, sauf pour les plis de droite dans le dos et les plis de gauche, et l'entrejambe au dos qui est le seul endroit où la patine blonde soit conservée. Les parties les mieux conservées sont les parties en retrait. La cassure supérieure est nette dans un plan horizontal perpendiculaire à l'axe du corps ; la cassure supérieure présente deux plans, un plan principal, également perpendiculaire à l'axe du corps, et un plan secondaire formant un angle de 30° avec le premier. A droite, arrachement de la main ; aucun arrachement net à gauche. Epaufrures sur les fesses et le bas des cuisses.

Aucune trace de peinture ne semble visible.

La korè B, haute également d'environ 45 à 50 cm, est vêtue d'un chiton fin dont elle rassemble les plis de sa main gauche et d'un himation de laine disposé en diagonale. Le bras droit était légèrement détaché du corps. Elle avance la jambe gauche.

L'himation présente des plis épais qui retombent sur le devant en trois groupes ; à droite, deux séries étagées, la première formée de plis plats, larges et arrondis qui s'étalent en spatule recrusée avec un bourrelet au bord, la seconde, de plis plus étroits, tuyautés qui tombent suivant la verticale ; à gauche où la partie supérieure est assez bien conservée, des plis étroits, verticaux, assez serrés, alors que pour la masse médiane, dont l'épiderme a bien souffert, il est difficile de distinguer les plis dont le dessin n'est plus que souvenir, même si çà et là quelques traits incisés verticaux permettent d'en deviner la chute. Dans le dos, le manteau, dont la ligne dessine une sorte d'arche mettant en valeur la chute des reins, se divise en deux pans à peu près symétriques, l'un à droite, l'autre à gauche, composés chacun de sept plis. Si le travail de l'himation donne bien, malgré un rendu parfois un peu mou, la matérialité de l'étoffe, le chiton paraît traité avec moins d'attention, quoique l'état de la surface empêche de le bien juger. La main gauche qui pince l'étoffe crée un plissé en éventail net sur la cuisse gauche et s'atténuant sur la cuisse droite après l'hésitation du sillon séparant les deux jambes. Dans le dos, le chiton épouse au plus près la forme du corps ; au milieu trois plis étroits, rendus par quatre traits incisés fermes, partent de la taille, en partie cachés alors par l'himation, et suivent la ligne médiane du corps jusqu'au moment où ils s'effacent dans l'entrejambe.

La disposition de l'himation rappelle certaines korai déliennes ou les korai de l'Acropole qui ont subi l'influence des îles. On songera tout particulièrement, quoique ce soient des statues grandeur nature, aux korai A. 4063, A. 4064 et A. 4068 du Musée de Délos¹³, des œuvres pariennes de la fin du VI^e siècle. L'état du fragment thasien ne permet pas de savoir si le bord diagonal du manteau présentait les replis tuyautés typiques de la statuaire insulaire du temps. Il convient cependant de remarquer que les trois Pariennes de Délos avaient le bras gauche avancé et plié, tenant sans doute une offrande. On pourra rapprocher également la korè thasienne des korai de l'Acropole Acr. 594, Acr. 674, Acr. 675 et Acr. 680, qui sont grandeur nature et qui ont le bras gauche avancé et plié. Les plis du chiton au milieu du dos sont un trait plus rare qu'on retrouve sur une korè de Berlin¹⁴ et sur deux korai de l'Acropole d'Athènes Acr. 613 et Acr. 682¹⁵.

13. Voir G. RICHTER, *Korai*, n° 150 (fig. 480-482) ; n° 147 (fig. 468-471), n° 149 (fig. 476-479).

14. G. RICHTER, *Korai* n° 172, (fig. 545-546).

15. G. RICHTER, *Korai* n° 121 (fig. 385-386) : la disposition du manteau est différente ; n° 116 (fig. 362-367) : la présentation de l'himation est plus proche.

Quoiqu'elle apparaisse plus « insulaire » que la korè A, la korè B a cependant des traits du style éclectique de la fin du VI^e siècle qui empêche d'en faire une œuvre purement pariennne¹⁶.

Si Thasos a livré des têtes de korè grandeur nature¹⁷, les fragments de torse féminin qui ont été découverts appartiennent tous à des statuettes d'environ cinquante centimètres¹⁸. En 1950, la fouille avait mis au jour la partie inférieure d'une statuette de korè, conservée de la hanche au mollet, qui avait la jambe droite avancée¹⁹. Quoiqu'elle soit plus simplement vêtue que les deux korai A et B, puisqu'elle ne porte pas d'himation et que son chiton, lisse à l'arrière, présente seulement quatre plis sur le devant, au milieu, trois plis étroits suivi d'un pli large, la statue est une œuvre d'une qualité qui fait regretter l'état de conservation. Il convient de noter deux trous de section triangulaire, l'un dans le dos, à hauteur des fesses, l'autre sur le plan de cassure inférieure, ayant tous deux 1,1-1,2 cm de côté. Il semble que nous ayons là, comme dans le cas de la korè A, les vestiges d'une réparation, quoiqu'elle soit de nature légèrement différente, puisqu'on a voulu dans ce dernier cas fixer la statuette à une surface verticale comme un mur.

Alors que les statues féminines archaïques, lorsqu'elles sont en marbre, sont généralement grandeur nature, une hauteur d'un pied et demi est rare²⁰ : les seules korai de cette dimension citées par G. Richter sont, outre la statue inv. 1898 de Berlin, les supports de périrrhantéria²¹. Cependant, dans les inventaires de l'époque hellénistique, comme ceux de Délos, on trouve mention de statues de trois demi-pieds (τριημιποδιαίος) conservées dans les trésors de telle ou telle divinité²². Les statues conservées qui supportaient des bassins sont beaucoup plus simples que les korai A et B et appartiennent à une époque antérieure. Il ne paraît guère possible d'associer les deux figures en une paire de petites caryatides, que ce soit à cause de leurs différences ou à cause de leurs dimensions. L'hypothèse la plus vraisemblable consiste donc à en faire des statues offertes à Artémis : offrandes moins coûteuses que les korai grandeur nature, elles étaient cependant moins banales que les terres cuites qui ont été trouvées en grand nombre dans le remblai qui contenait la korè A. Quoiqu'elles soient de trois à quatre fois plus petites que les statues féminines de marbre ordinaires, elles devaient remplir la même fonction de représentation sociale²³ et avoir la même ambiguïté entre le divin et l'humain²⁴.

16. La publication de trois korai pariennes par N. S. ZAPHIROPOULOS (*Archaische und klassische griechische Plastik*, 1986, II, p. 93-106) a permis de mieux connaître la production de l'île.

17. Tête féminine collection Bougaridès (Cavalla) du début du V^e siècle : Ch. PICARD, *Revue de l'art ancien et moderne* 37 (1920), p. 18-20 et fig. 10 p. 21 ; Musée de Thasos, inv. 678, de la fin du VI^e siècle : B. HOLTZMANN, *BCH Suppl. IV* (1977), p. 295-304 ; inv. 7 : *Guide de Thasos*, p. 117, n° 4 (même type que la précédente).

18. Ch. PICARD (*loc. cit.*, p. 18) mentionne « un petit torse trouvé en 1912 dans l'entrée du Prytanée (= le passage des Théores) » à rapprocher « des pseudo-Artémis déliennes ».

19. Inv. 866. Voir *BCH* 75, 1951, p. 165 et fig. 71.

20. N. S. Zaphiropoulos a publié une statue féminine de cette hauteur trouvée dans le Sud de l'île de Paros (*Archaische und klassische griechische Plastik*, 1986, II, p. 97, pl. 38).

21. G. RICHTER, *Korai*, n° 72 (Berlin), n° 5 (périrrhantéron de l'Isthme). Sur les périrrhantéria, voir J. DUCAT, *BCH* 88 (1964), p. 577-606, F. W. HAMMORF, *MDAI (A)* 89, 1974, p. 47-64 et E. SCHMIDT, *Geschichte der Karyatide — Funktion und Bedeutung der menschlichen Träger — und Sitzfigur in der Baukunst*, 1982, p. 50-59.

22. Voir par exemple, *Inscriptions de Délos* 1403 Bb II, 28. Quoique les dimensions soient assez rarement données, les statues dont nous connaissons la hauteur mesurent entre un pied et deux pieds : ainsi un Apollon citharède assis d'un pied (*ID* 1417 A1, 130-131), un petit Apollon d'un pied (*ID* 1417 B1, 90-91), un Apollon sur l'omphalos de deux pieds (*ID* 1417 B1, 94-95) ou une Hestia de deux pieds (*ID* 1417 B1, 89-90).

23. Voir L. SCHNEIDER, *Zur sozialen Bedeutung der archaischen Korenstatuen*, 1975.

24. B. SISMONDO RIDGWAY, « Birds, "Meniskoi", and Heads Attitudes in Archaic Greece », *AJA* 94, 1990, p. 583-612.



Fig. 1. — Korè A - cliché EFA - Ph. Collet.



Fig. 2. — Korè A - dos - cliché EFA - Ph. Collet.



Fig. 3. — Korè A - dos - détail des plis - cliché EFA - Cl. Rolley.



Fig. 5. — Korè B - dos - cliché EFA - Ph. Collet.

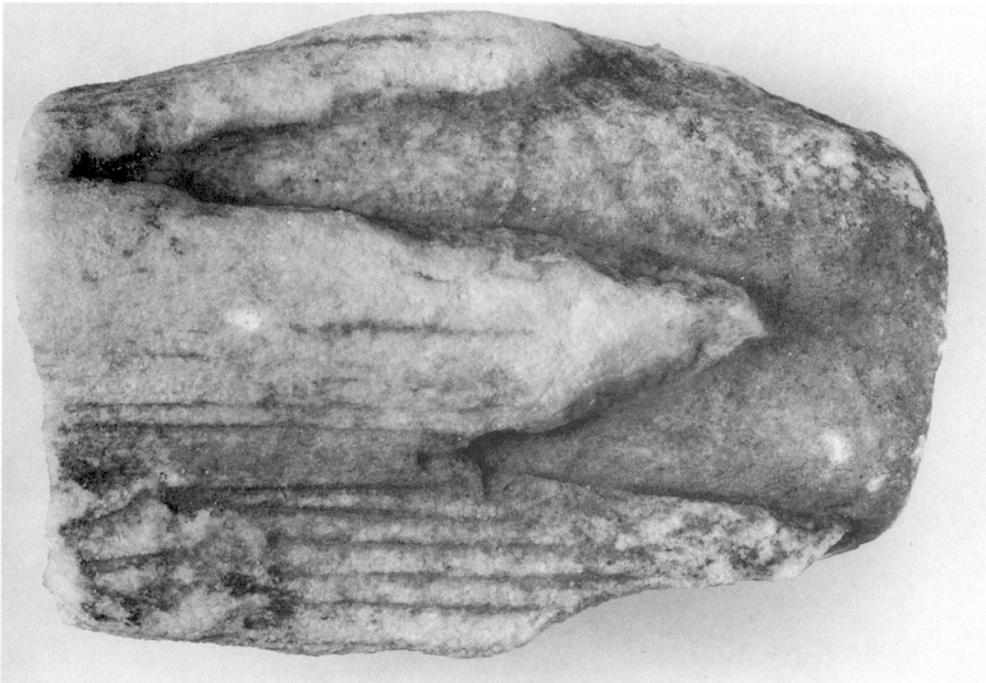


Fig. 4. — Korè B - cliché EFA - Ph. Collet.